



Nombre de conseillers..... 42
 En exercice..... 42
 Présents à la séance.....34
 Pouvoirs.....6
 Excusés..... 1
 Absent..... 1

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 17 OCTOBRE 2024**

N°2024-10-34 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le jeudi 17 octobre 2024 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 4 octobre 2024.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	ADLANI Myriam
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	COLLET Marie-Madeleine
MANTEL Serge	MAKHLOUF Dounia	AOUATI Kheireddine
MONIER Annick	LAFARGUE Jean-Claude	BITATSI-TRACHET Françoise
MILOTI Donni	GUIMARAES Odette	JOLY Nathalie
CARRATALA Henri	LEROUX Pierre-Olivier	TRILLAUD Laurent
MICONNET Olivier	MARKARIAN Olivier	HODÉ Laurence
HERRMANN Marie-Catherine	BERTHE Eloïse	HAMZA Ali
DI IORIO Rina	BERNARD Anne	CRALIS Christophe
MOULINAT-KERGOAT Hélène	BARATTA Jean-Pierre	DJABALI Sara
KOUCEM Yacine	BORDES Roselyne	BITATSI-TRACHET Françoise
FOURNIER Marine		

Pouvoirs :

LE COZ Lucie	à MANTEL Serge
AÏDOUDI Salem	à BOUDJEMAÏ kaïssa
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
BEREZIN Serge	à MONIER Annick
BONINI Bruno	à TRILLAUD Laurent
ROSSINI Christel	à HODÉ Laurence

Excusé :

CHASSAIN Clément

Absente :

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un(e) secrétaire de séance. M. MARKARIAN a été désigné(e) pour remplir ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture
 093-219300464-20241023-2024-10-34-DE
 Date de télétransmission : 23/10/2024
 Date de réception préfecture : 23/10/2024

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand - B.P. 56 - 93891 Livry-Gargan Cédex - T. 01 41 70 88 00 - F. 01 43 30 38 43

courriermaire@livry-gargan.fr - www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de M. MARKARIAN, rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L313-1 du Code général de la Fonction publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;

Vu l'avis de la Commission permanente Administration générale en date du 8 octobre 2024 ;

Considérant qu'il est indispensable de mettre à jour le tableau des effectifs du personnel communal afin de maintenir l'adéquation entre le grade des agents et les besoins de la Collectivité ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article 1 : Décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Cadre d'emplois	Emploi	Nombre d'emplois créés/supprimés	Nombre d'emplois budgétés
Attachés	Attaché territorial	+6	27
Techniciens	Technicien territorial	+2	6
Adjointes techniques	Adjoint technique territorial	+10	195
Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe à TNC (10h30 hebdo – spécialité harpe)	+1	32
Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe à TNC (11h00 hebdo – spécialité guitare)	+1	33
Bibliothécaire	Bibliothécaire	+1	2

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges sociales correspondantes sont inscrits au chapitre 012 du budget.

Ainsi fait et délibéré en séance le 17 octobre 2024.



Pierre-Yvès MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental

Date de publication : 25/10/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20241023-2024-10-34-DE
Date de télétransmission : 23/10/2024
Date de réception préfecture : 23/10/2024